

# Victoire des coiffeuses après 78 jours de grève avec occupation

Après deux mois et demi de grève avec occupation, les coiffeuses du 65 boulevard de Strasbourg à Paris ont obtenu leur régularisation en tant que victimes potentielles de traite des êtres humains. Le tribunal de commerce a mis l'entreprise en liquidation et la préfecture de police leur a délivré des titres de séjour valables un an, renouvelables tout au long de l'instruction : [la-bas.org/la-bas-magazine/textes-a-l-appui/victoire-des-coiffeuses-apres-78-jours-de-greve-avec-occupation](https://la-bas.org/la-bas-magazine/textes-a-l-appui/victoire-des-coiffeuses-apres-78-jours-de-greve-avec-occupation)